



Le bulletin d'informations de la Section UNSA PACA CORSE



Conflit social : rien n'est fini !

Très paradoxal ce titre et pourtant très explicable...

EDITO : La Douane vient de vivre un trimestre de conflit social qui laisse à l'évidence des traces. Certains voient le vase à moitié vide, voire complètement ! D'autres le voient à moitié plein, et même pour certains rempli !

Notre Interrégion, la plus éloignée en métropole de la première ligne du Brexit que nos collègues des Hauts de France s'apprétaient à prendre de plein fouet, a participé au mouvement de contestation initié le 4 mars dernier dans le nord du pays en présence de notre secrétaire général et de celui de la CFDT.

Là haut c'est parti fort et cela a duré ; chez nous, lancé plus tard, le mouvement a surtout été l'œuvre de nos camarades de la surveillance. A la décharge des agents OP/CO le type même d'action ne permettait pas une grande expression significative. L'impact de l'application stricte de la réglementation dans cette branche d'activité est très limité.

Dans ce journal nous essaierons d'expliquer pourquoi cette période s'est terminée comme vous le savez par une signature unanime d'un compromis avec l'administration.

Le conseil national de notre syndicat réuni par un hasard de calendrier, au moment de se déterminer, a ratifié ce protocole par la totalité de ses membres présents moins une abstention.

Rien n'est fini : parce que dans les services la reprise n'est pas simple entre ceux d'entre nous qui ont la bouche pâteuse et ceux qui gardent un souvenir amer du comportement d'une certaine hiérarchie.

Rien n'est fini : parce que la reprise se fait dans des services où rien n'a véritablement changé depuis le début du conflit.

Rien n'est fini : parce que la fin du conflit a pu surprendre par sa soudaineté après la journée de grève du 9 mai 2019 sur l'avenir de la Fonction Publique. Autre sujet préoccupant sinon pis que ce qui a généré notre conflit du printemps, en ce qu'il recèle de projets gravissimes et nuisibles pour l'avenir de la Fonction Publique, de la douane et des douaniers.

Rien n'est fini : parce que le compromis qui a recueilli l'assentiment de tous les syndicats doit être expliqué et compris. C'est primordial !

Rien n'est fini : parce que cet accord prévoit un certain nombre de mesures financières qui vont s'étaler dans le temps.

Rien n'est fini : parce que cet accord prévoit des échanges et des réunions multiples sur des sujets qui étaient au cœur des revendications de tous.

Rien n'est fini : parce que le volet conditions de travail est d'une urgence telle que la DG ferait bien de ne pas trainer pour se mettre à l'ouvrage.

Rien n'est fini : enfin parce que le volet « retraites » doit servir d'exemple à la réforme que Macron veut imposer et qui recèle en cela des incertitudes et des inquiétudes qui devront être levées dès cette année.

Flash Back : soyons clairs !

Durant tout le mois d'avril, alors que la situation ne débouchait sur aucune perspective concrète de sortie du conflit et que nous subissions de plus en plus de pression de la hiérarchie et même de la police, les échanges entre DG et syndicats douaniers étaient au point mort.

La DG faisait la sourde oreille aux appels des syndicats à la reprise des négociations rompues sur des promesses trop vagues et surtout une proposition de 50€ par mois pour tous, trop éloignée des aspirations des douaniers.

De plus les actions fortes qui mettaient la pression sur le ministère étaient derrière nous et le Brexit reporté sine dié n'engageaient par Darmanin à la conciliation.

A l'heure où les réseaux sociaux permettent à certains (souvent antisyndicaux) de répandre l'opprobre sur vos représentants et surtout des rumeurs infondées, il est nécessaire de parler vrai et de ne pas se cacher derrière son petit doigt.

Les fédérations de trois syndicats qui travaillent souvent ensemble parce que proches en terme de vision de l'activité syndicale (dite: réformiste) ont jugé qu'il fallait se rencontrer pour faire le point sur notre conflit. Elles ont trouvé des convergences et décidé de relancer le ministère pour qu'il rouvre sa porte. C'est clair et il n'y a rien à suspecter derrière cette manière d'agir.

En tout cas cette initiative a permis d'ouvrir une négociation où tous les syndicats étaient présents et ont pu s'exprimer en toute liberté.

La négo du 10 mai:

Lors de cette séance l'intersyndicale a mené un front uni sur des propositions quasi identiques. Le ministère est reparti de sa proposition antérieure de 50€ net; unanimement refusée par les syndicats qui ont contrattaqué sur un objectif raisonnable de 70€ net.

En face ils sont montés à 60€ étalés, les OS passant à 70€ étalés; en face ils ont évolué sur 65€ plus étalés; la dernière contre proposition syndicale à 68€ étant refusée, le chiffre indiqué dans le protocole à signer a été de 65€ à décliner en IR et ACF étalés en trois temps, à partir du 01/11/2019.

L'unité de tous les syndicats sur des bases semblables a été un point fort qui a permis, même si les avancées sont étalées dans le temps, de passer d'environ 50€ nets à environ 65€; ce qui est loin d'être négligeable en cette période de blocage des salaires des douaniers depuis des années.

Sur l'aspect financier il faut savoir que ces échanges ressemblent fort depuis des lustres à des discussions de marchands de tapis ou au poker menteur. Et malheureusement les patrons y éprouvent visiblement une certaine forme de plaisir!

Poussant même la turpitude jusqu'à lier la signature de l'accord à la possibilité d'accès aux dossiers étudiés ultérieurement, sous forme de comités de suivi.

L'UNSA DOUANES qui auparavant s'était engagée avec la CFDT et FO en 2008 et 2012 sur des accords dits de Montreuil 1 et 2 avait en mémoire et perspective les sommes obtenues antérieurement.

Nous vous détaillons en deux tableaux les évolutions des trois accords désormais signés par notre syndicat.

Outre ces sommes de régime indemnitaire, l'évolution positive des heures de nuit (y compris désormais dimanches et jours fériés) avec leur alignement sur le taux antérieur catégorie A à 5,20€ est loin d'être négligeable pour les B et surtout C. Un troisième tableau ci-dessous y fera référence.

Pour ceux d'entre-vous qui lorgnez régulièrement à juste titre sur des administrations voisines, un petit rappel: le taux d'HdN en pénitentiaire est à 2,64 € brut et pour les agents de police à 0,97€ brut également !!!

Et pour ceux qui se souviennent de la mise en place du prélèvement à la source à la DGFIP en début 2019 rappelons que les “sages agents” comme l’a indiqué Darmanin, qui n’ont pas fait grève, se sont vus octroyer royalement en une fois pour solde de tout compte 200€ net; et encore 50% des agents n’ont rien eu!

Evolution des indemnités IR et ACF prévue par l'accord*

	Dates	Gains mensuels pts	Gains mensuels en € nets	Gains annuels en € nets, année pleine
SU en IR	01/11/2019	14	50,68 €	608,16 €
	01/07/2020	16	57,92 €	695,04 €
	01/07/2021	18	65,16 €	781,92 €
CO en ACF	01/11/2019	24	51,12 €	613,44 €
	01/07/2020	27	57,51 €	690,12 €
	01/07/2021	30	63,90 €	766,80 €

*Nous sommes sur les sommes annuelles en rouge, à un demi mois de salaire d'un jeune AC
Qui oserait cracher dessus?

Comparaison des montants en jeu entre les trois accords signés par l'UNSA DOUANES*

Années	Noms	Gains en points d'IR	Gains mensuels en € nets	Durée de la montée en charge
2008	Montreuil 1	7	25,34 €	Sur 3 ans
2012	Montreuil 2	7	25,34 €	Sur 2 ans
2019	Bercy	18	65,16 €	Sur 2 ans
Années	Noms	Gains en points d'ACF	Gains mensuels en € nets	Durée de la montée en charge
2008	Montreuil 1	15	31,95 €	Sur 3 ans
2012	Montreuil 2	14	29,82 €	Sur 2 ans
2019	Bercy	30	63,90 €	Sur 2 ans

*Si notre organisation syndicale ne s'était pas engagée il y aurait eu, à la lecture des montants en rouge ci-dessous, de quoi nous poser des questions!

Comparaison avant et après accord : des heures de nuits, dimanches et jours fériés (en brut)*

Catégories	Avant	Après	Gains	% d'augmentation
C	3,80 €	5,20 €	1,40 €	36,84 %
B	4,51 €	5,20 €	0,69 €	15,30 %
A	5,17 €	5,20 €	0,03 €	00,58 %

*Là encore on voit clairement sur les chiffres en rouge à qui profitera l'augmentation.

Les autres volets de l'accord:

“L'argent ne fait pas le bonheur mais y contribue” a-t-on coutume de dire... Dans le protocole signé les volets retraites et conditions de travail sont à nos yeux au moins aussi importants que les améliorations de niveau de vie obtenues le 10 mai dernier à Bercy.

Les conditions de travail

Un point essentiel qui pour l'instant occupe peu les commentaires et écrits des uns et des autres. Différents champs et problématiques seront étudiés en plusieurs cycles de discussions. Il s'agit de l'immobilier, l'habillement, équipements, véhicules, organisation du temps de travail et conditions d'exercice des missions.

En ce qui concerne l'immobilier qui sera évidemment plus long à faire évoluer, un état des lieux doit être réalisé et les priorités déterminées.

Un cycle de discussions au niveau local et national sur ces sujets de préoccupations quotidiens doit se tenir. L'UNSA DOUANES et ses militants s'y investiront pleinement

La bonification retraite:

Un comité de suivi sera réuni sur le sujet. Il devra établir un état des lieux et lister les problèmes posés et non résolus, à l'heure actuelle.

En effet de nombreuses difficultés ont été rencontrées et recensées depuis des années, en matière de prise en compte et d'évolution de carrière, de portabilité d'une administration à service actif à l'autre, (pompiers, pénitentiaire, police, voire gendarmerie, etc.).

Une mise à plat devra être réalisée et déboucher sur des améliorations surtout en perspective de la réforme Macron sur les retraites. Il s'agit d'un sujet plus que sensible. Vous pouvez être assurés de notre vigilance.

Les dossiers disciplinaires:

Là nous abordons le lamentable. Un ministre digne de ce nom aurait dû être magnanime et comprendre que la juste colère de ses agents avait pu les faire déborder de leur comportement habituel, dont il se loue régulièrement, en particulier lors des voeux de début d'année.

Et bien il semble que chez Darmanin, Mai ne soit pas aussi porteur que Janvier. Soyons clairs une amnistie générale était de mise; ce que n'a pas voulu le chatouilleux ministre! Bref il reste à priori 19 dossiers à l'instruction, (ne pas confondre instruction et sanction !).

Cependant, les OS ont obtenu qu'une majorité soit classée sans suite; et pour les quelques restant, il y aura uniformité de traitement (par la DG) et à priori premier groupe, (avertissement). C'est un engagement acté dans le protocole.

Notre syndicat n'a pas d'adhérent concerné, mais il sera bien entendu solidaire et défendra les collègues. Enfin signalons que ces collègues ont été contactés et que les 3/4 souhaitaient qu'un accord soit signé; ne voulant pas avoir fait tout ça pour rien!

La pitié honore toujours son auteur!

Le faible ne peut pardonner. Pardonner appartient aux forts.

Gandhi

Section Interrégionale UNSA Douanes de PACA CORSE

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.29. 76. 15. 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

INFOS Méditerranée est le bulletin d'information de la section interrégionale des douanes de PACA CORSE

Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille